



COMPTE RENDU DE FORMATION

Intitulé de la formation : **Le rôle de l'accompagnateur Clas et la méthodologie d'aide aux devoirs.**

Lieu : Paris / Association Tous Bénévoles Date : 07/10/2021 Nombre de stagiaires : 12

Intervenant : Damien Bressy, formateur ADPEP91

Objectifs de la formation :

Clarifier les objectifs du dispositif Clas au regard des autres dispositifs d'accompagnement

Connaître et mieux appréhender les différents axes de la Charte.

Définir le rôle et la posture de l'accompagnateur

Découvrir une base d'outils permettant de mieux appréhender ses missions d'accompagnateur :

- **Connaître l'enfant**
- **Aider l'enfant à se concentrer**
- **Gérer le temps des enfants et leur organisation matérielle**
- **Travailler les consignes avec l'enfant**
- **Quelques notions sur ce qu'est « apprendre »**

ACCUEIL ET PRESENTATION

La séance débute à 9h40. La salle est spacieuse et adaptée à la formation d'adultes. Un ordinateur, un vidéo projecteur un *paper board* et des feutres sont à la disposition du formateur.

Café, thé et petits gâteaux attendent les participants.

La responsable de Tous Bénévoles accueille le groupe.

Après une présentation de l'AD PEP 91, présentation du formateur et présentation croisée des stagiaires.

Plan de la formation

Matinée

1. Définir le dispositif de l'accompagnement à la scolarité
2. Les différents dispositifs d'aide à l'école et au collège
3. La Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité
4. La place des parents
5. Rôle et posture de l'accompagnateur

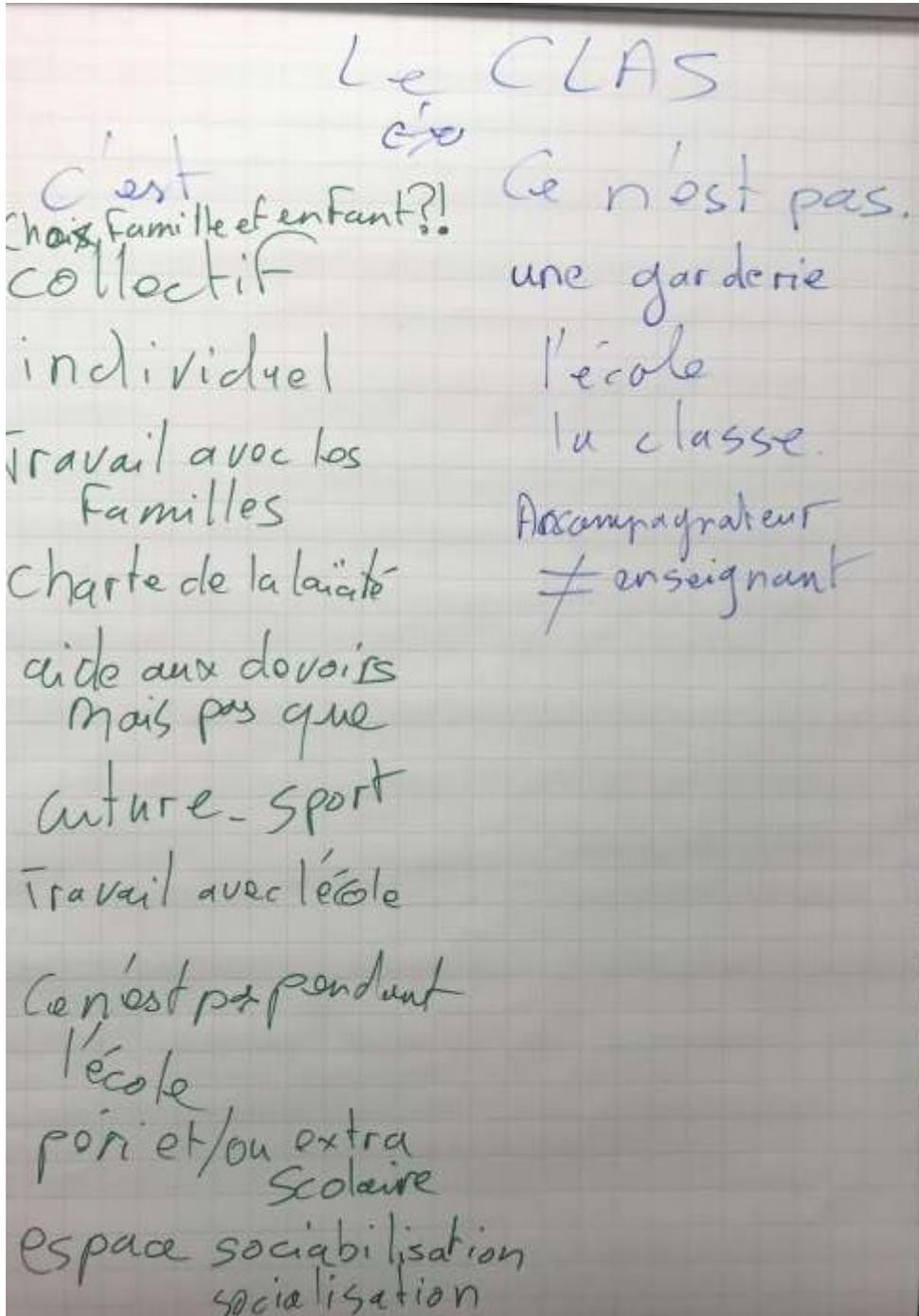
Après-midi

6. Les logiques d'aide
7. Connaître l'enfant
8. Aider l'enfant à se concentrer
9. L'aide méthodologique : l'organisation matérielle
10. Les consignes
11. Apprendre
12. En conclusion : une séance type ?

1/ Définir le dispositif de l'accompagnement à la scolarité.

Le CLAS c'est... ? Le CLAS, ce n'est pas... ?

(Réflexion en grand groupe, les propositions sont notées sur une feuille grand format)



2

Une discussion est entamée sur les devoirs, obligatoires de tous les faire ?

Il en ressort que l'école, les parents et les enfants attendent que les devoirs soient effectués.

Cependant, la priorité est de répondre aux besoins des enfants. La suite de la formation devrait permettre d'avancer la réflexion sur cette question.

2/ Les différents dispositifs d'aides existant à l'école

Il est important que ces différents dispositifs soient connus pour préciser (repréciser) le rôle de l'accompagnateur à la scolarité mais aussi pour aider à l'accompagnement des parents dans le parcours scolaire de l'enfant.

✓ **Les dispositifs d'aides de l'Education Nationale**

Il est demandé aux accompagnateurs s'ils connaissent des dispositifs d'aide de l'éducation nationale. Toutes réponses confondues, celles-ci font apparaître à la fois des confusions sur ce qui émanerait de l'Ecole et de dispositifs associatifs ou publics, et des connaissances très précises et justes.

Le rôle de l'école et son fonctionnement sont-ils bien connus ?

➤ Les dispositifs d'aide à l'école

Aides de l'enseignant en classe

- Entraide entre pairs
- Différenciation des apprentissages
- Groupes de niveau
- Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) : il permet de coordonner des actions pour apporter une réponse efficace à la prise en charge de difficultés rencontrées par les élèves dans l'acquisition des connaissances et des compétences du socle commun. Il permet de mettre en place une prise en charge personnalisée et peut intervenir à n'importe quel moment de la scolarité obligatoire. Il diversifie les aides proposées qui vont de la différenciation pédagogique dans la classe aux aides spécialisées.

Il doit :

- identifier les besoins grâce à un diagnostic,
- fixer des objectifs précis en nombre réduit,
- se fonder sur des compétences déjà acquises,
- être défini sur une période relativement courte, éventuellement renouvelable,
- être expliqué à l'élève et sa famille,
- prévoir les modalités d'évaluation des progrès réalisés et des suites à donner.



- Activités Pédagogiques Complémentaires : elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés. Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

Le Réseau d'Aide Spécialisée aux élèves en Difficulté (Rased)

Ce réseau comprend :

- Le psychologue scolaire (coordinateur du réseau),
- Un enseignant de spécialité E qui assure les aides spécialisées à dominante pédagogique ; ces aides sont adaptées aux situations dans lesquelles des élèves manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre. Son rôle consiste à réduire les difficultés des élèves en lecture et en maths, par une approche différente de celle utilisée en classe. Ses actions visent à la maîtrise des méthodes et des techniques de travail ; à la stabilisation des acquisitions et à leur transfert ; à la prise de conscience des manières de faire qui conduisent à la réussite.
- Un enseignant de spécialité G qui assure les aides spécialisées à dominante rééducative ; ces aides sont en particulier indiquées quand il faut faire évoluer les rapports de l'enfant à l'exigence scolaire, restaurer l'investissement scolaire ou aider à son instauration. L'objectif de cette rééducation est d'améliorer l'efficacité de l'enfant dans les activités proposées en classe. La rééducation se fait individuellement ou en très petits groupes, avec l'autorisation écrite des parents. Le maître G est en voie de disparition....

L'équipe éducative

L'équipe éducative est une instance fonctionnelle. C'est un outil de travail permettant une concertation entre tous les adultes concernés par la situation d'un enfant. Réunie à l'initiative du directeur, elle doit permettre d'analyser la situation personnelle et concrète (évaluations scolaires, ...) d'un enfant à l'école, sans être transformée en instance disciplinaire.

C'est à partir des conclusions de cette équipe, que des initiatives et des décisions pourront être prises. Elle doit absolument être réunie avant toute orientation.

Elle est composée de l'enseignant, des parents, du directeur de l'école, du psychologue scolaire. D'autres partenaires (rééducateurs, orthophonistes, accompagnateur du CLAS ..) peuvent être présents à la demande des personnes citées. Elle peut être déclenchée par un des acteurs cités. Le directeur n'a pas le droit de refuser une demande de la part des parents.

L'équipe de suivi de scolarité

La mission de l'équipe de suivi de la scolarisation est de faciliter la mise en œuvre et d'assurer le suivi du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) décidé par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). Elle exerce une fonction de veille sur le déroulement du parcours scolaire de l'élève handicapé.

Elle est composée de toutes les personnes qui concourent directement à la mise en œuvre du PPS de l'élève et au premier chef de ses parents et des enseignants qui l'ont en charge.

➤ Le Pôle santé

- Le médecin scolaire a un rôle de prévention mais aussi de conseil auprès des parents. Il évalue les situations et coordonne le parcours de soin de l'enfant. Il est le seul habilité à autoriser le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) pour un élève.

- L'infirmière scolaire aide le médecin scolaire dans ses missions.
- L'enseignant référent travaille en relation avec la Maison départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH). Son rôle est d'accompagner la scolarité d'un enfant handicapé, il est présent lors des équipes de suivi.
- L'assistante de vie scolaire (AVS) ou l'Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap (AESH) est la personne qui accompagne un élève handicapé durant sa scolarité. Son rôle est défini en équipe de suivi.

Nous distinguons ceci : l'enseignant a en charge un élève, l'accompagnateur a en charge un enfant.

De nombreuses aides existant au sein de l'école, l'accompagnateur à la scolarité ne peut se positionner comme un professeur (exigence des devoirs faits, soutien scolaire) mais bien comme celui qui accompagne et qui répond plus aux besoins des enfants (aide méthodologique, écoute), sans refaire « l'école après l'école ».

➤ Les dispositifs de soutien scolaire au collège

- Les devoirs faits : il s'agit d'un temps d'études accompagnées pour aider les élèves à réaliser leurs devoirs ; il est proposé aux collégiens dans leurs établissements.
- L'accompagnement pédagogique : c'est une démarche mise en œuvre par les équipes pédagogiques pour permettre à chaque élève une prise en compte de ses besoins et de ses capacités, dans le but de lui permettre de progresser. Cet accompagnement suppose une personnalisation des enseignements qui prend la forme de diversification et de différenciation.
- L'accompagnement personnalisé : il s'agit d'un enseignement complémentaire destiné à soutenir et à améliorer les compétences et connaissances des élèves.
- L'accompagnement éducatif : il propose aux élèves volontaires un temps d'études dirigées, des activités culturelles et artistiques, des pratiques sportives, un renforcement de la pratique des langues vivantes...
- L'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers : différents dispositifs visant à favoriser l'inclusion de ces élèves existent au collège. Ils leur permettent aux élèves de fréquenter les classes du collège tout en bénéficiant d'un enseignement adapté correspondant à leurs besoins identifiés.
 - Les enseignements généraux et professionnels, dispensés dans les Segpa et les Erea, accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien organisées durant les cycles 1, 2 et 3.
 - Des élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'une scolarisation en **unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)** au sein d'un collège. Lorsque le handicap nécessite un accompagnement plus particulier ne pouvant être dispensé au sein d'un collège, l'élève peut se voir proposer une scolarisation en établissement médico-social.
 - Les **unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A)** permettent aux élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) en France d'être accompagnés dans l'apprentissage du français langue seconde tout en bénéficiant, de façon personnalisée, des enseignements dispensés dans leur classe d'inscription. Des dispositifs de soutien linguistique peuvent être organisés de façon temporaire en fonction des situations locales.

- Les enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) peuvent bénéficier, en fonction de leur situation et de leurs besoins, d'un accompagnement dans une **unité pédagogique spécifique (UPS)**. Ce dispositif est organisé avec souplesse afin de permettre des temps de présence en classe ordinaire et des temps de regroupement.

3/ La Charte nationale de l'Accompagnement à la scolarité

Distribution de la Charte et lecture collective de quelques points... Commentaires

Les principes généraux

Les objectifs

Les accompagnateurs

Les relations avec les établissements scolaires, avec les familles, avec l'environnement proche

Sur ce dernier point, la Charte prévoit « Les relations avec l'école et les établissements secondaires » et « Les relations avec les familles » : « *L'accompagnateur développe des contacts aussi fréquents que possibles entre l'entourage familial et les enseignants et facilite la compréhension réciproque* ».

Le formateur suggère d'organiser des temps de rencontres entre accompagnateurs et enseignants pour entrer en contact avec ces derniers et ainsi pouvoir tisser des liens. L'accent est également mis sur le développement par la structure d'un réseau au regard de l'environnement culturel (théâtre, opéra, bibliothèque...), associatif (association sportive, culturelle, aide...) et économique (commerçants, artisans, entreprises) de la ville.

6

4/ La place des parents

Echange collectif autour de la question : « Pourquoi est-il important d'impliquer les parents dans la scolarité de leur enfant ? »

La parentalité désigne de façon très large la fonction « d'être parent ». Dans cette expression, le terme

« parent » désigne non seulement les géniteurs biologiques, mais de façon plus large tout adulte ayant la responsabilité d'élever un enfant (une famille d'accueil, un beau-père, une famille adoptante, un oncle ayant la charge d'un enfant...). Ce concept permet d'agréger des pratiques multiples et très différentes en incluant tout un ensemble de dimensions associées telles que la responsabilité sociale et juridique, les relations affectives, le fonctionnement psychique et les pratiques éducatives.

Le soutien à la parentalité désigne « toute forme d'aide ou d'intervention, émanant des pouvoirs publics et des associations mandatées, visant à accompagner/aider les parents à éduquer leurs enfants et à subvenir à l'ensemble de leurs besoins éducatifs, affectifs, scolaires, culturels, sociaux et sanitaires.

Apports théoriques du formateur

➤ Un enfant a besoin, pour progresser, que ses parents s'intéressent à ce qu'il fait à l'école. Si ce n'est pas le cas, il peut se décourager et ne pas avoir envie de travailler à l'école.

➤ S'intéresser à ce que fait son enfant peut lui permettre :

- d'avoir envie d'apprendre,
- de persévérer dans l'effort,
- de développer sa confiance en lui par la valorisation.

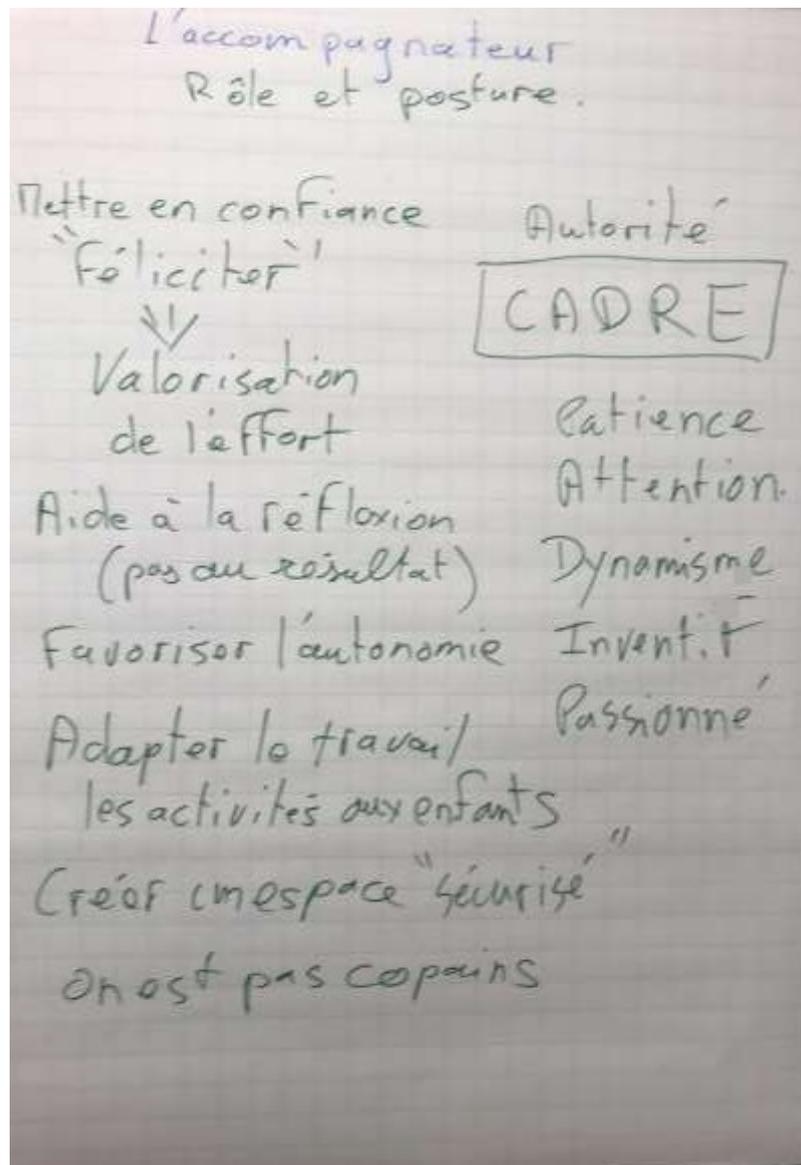
- Un accompagnement à la scolarité est d'autant plus efficace que les intervenants ont réussi à associer les parents et à obtenir d'eux une forte participation.
- Si on travaille toute l'année avec les parents, c'est pour que, l'année suivante, ils soient capables d'accompagner et de suivre eux-mêmes, et seuls, leur enfant.
- L'intérêt des parents dans la scolarité de leur enfant peut renforcer la triple autorisation nécessaire aux apprentissages mise en évidence par Jean-Yves Rochex, enseignant chercheur en sciences de l'éducation :
 - l'enfant doit savoir que sa famille l'autorise à acquérir les savoirs qui vont lui être utiles, y compris s'ils diffèrent de ceux des parents,
 - l'enfant doit s'autoriser à acquérir les savoirs qui vont lui être utiles, y compris s'ils diffèrent de ceux des parents,
 - l'enfant doit accepter que ses parents soient différents de lui.

5/ Rôle et posture de l'accompagnateur

(Propositions notées sur une grande feuille)

Oralement, nous échangeons avec le groupe afin d'évoquer le rôle de l'accompagnateur.

Voici les points relevés par les intervenants et le groupe :



Etude de cas

Brian a souvent des exercices écrits à faire. Il agace son intervenant car il met toujours beaucoup de temps à se mettre au travail et commence systématiquement (avant même de lire l'énoncé) par dire : « J'y comprends rien ! ». Lorsque l'intervenant essaye de dialoguer avec lui, il obtient toujours des réponses du style : « De toutes les façons, je suis nul en maths ».

Présentation de la situation et repérage de la situation problème

Manque de confiance en soi, manque d'estime de soi, recherche l'attention de l'adulte...

Hypothèses sur l'origine de la difficulté

Se sent en échec en maths, adapte son attitude à ce qu'il croit qu'on pense de lui...

Propositions d'intervention

Revenir sur ses acquis précédents, tutorat, manipulation, relecture des consignes...

PAUSE MERIDIENNE

6/ Les logiques d'aide

Les trois logiques d'aide

- ✓ L'aide immédiate dont les conditions sont facilitatrices. Elle peut aider l'enfant au plan de ses méthodes de travail (s'il dit « Je n'ai pas compris » : lui demander de relire la consigne, lui faire reformuler l'énoncé...). Cette aide est ponctuelle et répond à la demande de l'enfant (« Il faut qu'il fasse ses devoirs »). Dans ce cadre, prendre le temps est fondamental. Des liens doivent être tissés, il faut écouter l'enfant, le reconnaître comme un individu capable de...

Il faut aussi savoir que, pour les conseils qui sont donnés à l'oral, c'est au moins 80% d'informations qui sont perdues. Or il n'est pas toujours facile pour l'enfant de réinvestir les conseils donnés sur un autre temps et, dans l'action, on risque de donner sa propre méthode qui n'est pas forcément celle de l'enfant. Il est nécessaire de donner du sens en permanence, de valoriser l'enfant pour qu'il acquière une image positive de lui-même et des réussites en matière d'apprentissage.



- ✓ **L'aide méthodologique** permet à l'enfant ou au jeune de trouver ses propres méthodes. L'accompagnateur sera en capacité de travailler avec lui sur : « Comment s'y prend-on pour apprendre ? », « Comment j'apprends ? », « Comment ça fonctionne ? » Pendant les séances, il faudra se garder avec l'enfant des moments appelés « pause méthodologique » afin d'échanger avec lui sur la méthode à mettre en place. Pouvoir réfléchir en interaction : construire avec l'enfant un document référent pouvant être réutilisé et réinvesti.
L'enfant à face à lui différentes méthodologies : les méthodes de l'enseignant et les méthodes disciplinaires contre lesquelles il ne peut gère agir.
Il a également ses propres méthodes qu'il va falloir travailler avec lui : savoir apprendre une leçon ; avoir une démarche efficace pour faire un exercice ; savoir gérer son temps ; savoir gérer son matériel.
- ✓ **La pédagogie du détour** utilisent d'autres biais pour amener l'enfant à apprendre, en dehors du temps scolaire par la connaissance d'activités culturelles, ludiques, etc.
Sans oublier d'avoir toujours à l'esprit de faire du lien, de donner du sens, d'explicitier et ainsi permettre à l'élève de prendre en main ses apprentissages.

Le rôle de l'accompagnateur est d'accompagner l'enfant avec pertinence en trouvant le juste milieu entre ses attentes et ses besoins. A la fois, répondre à ce qu'il demande mais en parallèle l'amener à réfléchir sur ses méthodes pour le conduire vers l'autonomie. Devenir autonome et efficace. Donner du sens à tout ce qui est entrepris.

7/ Connaître l'enfant

- ✓ Présentation croisée (5mn pour échanger avec son voisin de table puis restitution).
- ✓ Portrait chinois (Si j'étais un animal, une couleur, un pays, une musique, un film, etc. je serais...parce que...).
- ✓ Se connaître mutuellement (enfant et accompagnateur).
- ✓ Observer l'enfant.
- ✓ Faire le point sur ses attentes, sur ses besoins (ce qui est important pour moi en venant à ma séance...)
- ✓ Le connaître en tant qu'élève : son rapport à l'école.
- ✓ Texte à trous : « A l'école, ce que je préfère c'est...Parfois j'ai peur de.... Parce que...Le lieu que j'aime le plus dans l'établissement c'est... Pour mes parents l'école c'est...
- ✓ Demander à l'enfant de dessiner son école, portrait chinois de l'école, raconter chaque jour un bon moment passé à l'école ou ce qui a été appris...

8/ Aider l'enfant à se concentrer

- ✓ Se défouler ? (Travail sonore...) Montée et descente sonore
- ✓ Méditation (par exemple : *Calme et attentif comme une grenouille* de Eline Senel), Ecoute
- ✓ Yoga
- ✓ Respirer pour se détendre et extérioriser les tensions du quotidien. Qu'entend-on ?
- ✓ Ouvrir les sens : l'ouïe (écouter les bruits, proches, lointains), le toucher (contact des pieds dans le sol, du corps sur la chaise, de ses mains sur la table). Mise en situation.

- ✓ Gymnastique cérébrale : marche croisée (en position debout, soulevez le genou droit et touchez-le de la main gauche, puis soulevez le genou gauche et touchez-le de la main droite). Mise en situation.

9/ L'aide méthodologique

✓ L'organisation matérielle

- Le cartable : instaurer sur les manuels un code couleur par jour (gommettes, par exemple).
- Organiser un concours : tous les cartables sont vidés, puis « Le cartable le mieux rangé en 5 min ».
- Agenda/cahier de texte : encourager l'enfant à surligner ou marquer d'une croix le travail réalisé.
- Classeur : trier le classeur et s'entraîner avec l'enfant à trouver une information précise.

Respecter les efforts d'un enfant pour qu'il trouve le courage de terminer une action difficile pour lui : « *Ce n'est pas évident de ranger ses affaires dans son cartable en fin de journée* », « *Ce doit être difficile de penser à prendre, à organiser ses affaires à l'avance pour faire ses devoirs* »

✓ Gérer son temps

- Réaliser avec l'enfant l'emploi de tous les temps de sa semaine.
- Objectifs : lui faciliter la vie, l'alléger et le sécuriser dans ses apprentissages.
- Pour donner des repères temporels :
 - Une pendule à aiguilles : positionner un scotch de couleur à l'endroit où la grande aiguille indiquera la fin du temps imparti,
 - Des repères : changement de lieux selon les activités ; modification de l'éclairage,...
 - Des limites de temps devoirs et révisions,
 - Des rituels pour commencer la séance et/ou pour la terminer (écoute musicale, chanson...),
 - Des « pauses détentes » à échéance régulière selon les âges.

10

10/ Les consignes

Un exercice : « Savez-vous suivre les consignes ? »

✓ Lire les consignes

- Commence par lire la consigne : c'est la phrase qui te dit ce que tu dois faire.
- Cherche les mots qui t'indiquent une action (on les appelle des verbes), par exemple : souligne, complète, copie, remplace, associe, calcule...
- Quand tu as fait ce travail, tu peux te dire : « On me demande de ... » et tu te dis ce que tu dois faire avec tes propres mots.

Te voilà prêt à faire ton exercice !

✓ Répondre à la consigne

Une fois que tu sais ce que tu dois faire, c'est beaucoup plus facile.

- Si la consigne t'indique une action à faire :
 - Tu traceras un trait sous les mots à souligner.

- Tu écriras sur les pointillés le mot qui manque.
- Tu effectueras une opération pour chercher un résultat.
- Si la consigne pose une question :
C'est souvent le cas quand il faut lire un texte : en lecture, histoire, sciences.

Je retiens :

Pour bien comprendre les consignes, tu dois d'abord lire les consignes et les textes (sous la consigne s'il y en a) attentivement.

Cherche ensuite les mots qui indiquent ce que tu dois faire : *complète, souligne, copie, relie...*

Pour t'aider, dis avec d'autres mots ce que tu dois faire.

Repère les mots qui interrogent : *quand ? où ? pourquoi ? comment ?*

Et cherche le renseignement demandé en fonction de ce mot.

Puis rédige une phrase pour donner ta réponse.

11/ Apprendre

✓ Qu'est-ce qu'apprendre ?

Brain Storming autour de la question. Réponses :

Comprendre

Appliquer (utiliser, réutiliser)

Revoir

Expliquer

Mémoriser

Imaginer

✓ Qu'est-ce qu'on apprend ?

- Des savoirs
- Des savoir-faire
- Des savoir-être

Mise en situation

Différents apprentissages :

- Poésie : le cancre
- Tables de multiplication : x3, x7, x9
- Une règle de mathématiques (les parallélogrammes, rectangle, losange, carré)
- Une règle de grammaire (accord du participe passé)
- Un texte en prose (auto dictée)
- Un texte sur Jacques Prévert
- Une carte des différentes régions de France
- Un texte sur le tableau « La liberté guidant le peuple » de Delacroix

Les différentes stratégies mises en œuvre.

- Extraire l'essentiel
- Mise en tableau
- Lecture silencieuse
- Lecture à haute voix
- Réécriture
- Surlignement
- Prise de notes
- Morcèlement en segment mémorisable
- Concentration

Pour chacun des supports, le formateur propose des stratégies différentes en lien avec le sujet et le type de leçon.

- Qu'est-ce qu'apprendre ?
 - Exécuter/répéter (répétition des mêmes gestes, des mêmes actions pour pouvoir les exécuter sans trop y réfléchir – Apprendre à nager).
 - Observer/imiter (Je regarde, j'essaye de reproduire le même geste, la même attitude ! C'est l'autre qui me sert de modèle : un expert ou un pair !).
 - S'imprégner (bain linguistique pour l'apprentissage des langues).
 - Ecouter/lire/regarder (c'est le cas de la plupart des cours magistraux, mais aussi des films documentaires, des grands reportages, des ouvrages de vulgarisation, des compte rendu... qui visent l'enregistrement d'un contenu par celui qui apprend).

- Qu'est-ce qu'apprendre ?
 - Interroger l'exposé (l'enfant énonce les questions qui émergent devant ce qu'il doit apprendre).
 - Discuter/synthétiser (partager avec d'autres d'un questionnement devant une tâche à effectuer, réalisation en groupe d'une expérience, d'un compte rendu).
 - Chercher (confrontation à une tâche inconnue : un puzzle, un tangram et tâtonnements pour trouver puis mémoriser la procédure...).

- Des facilitateurs pour apprendre
 1. Tenir compte des émotions.
 2. Faire et exposer.
 3. Proposer un étayage affectif, cognitif.
 4. Gérer le temps, les consignes et les référents.
 5. Offrir de la stabilité et de la sécurité.
 6. Parler de ce que l'on apprend.
 7. Organiser les interactions.

12/ En conclusion : une séance type ?

- L'accueil
- Le goûter
- L'aide méthodologique et l'aide aux devoirs
- Les activités ludiques, culturelles, artistiques ou sportives
- Le rangement
- La conclusion de la séance

Documents transmis :

Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité

Accompagnement à la scolarité : le guide pratique du bénévole (transmis par "Tous bénévoles")

Ressources :



Calme et attentif comme une grenouille

Eline Snel, Sara GIRAUDEAU

La méditation pour les enfants... avec leurs parents + CD
ARENES EDITIONS

Sitographie :

Site de Philippe Meirieu : <http://meirieu.com/>

Qu'est-ce qu'apprendre ? Bruno Robbes – janvier 2019 :

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/02/06022019Article636850341816300854.aspx>

Lire les consignes. Maxicours :

<https://www.maxicours.com/se/cours/comprendre-les-consignes/>

Bibliographie :

La saveur des savoirs. Disciplines et plaisir d'apprendre, Jean-Pierre Astolfi, Paris, ESF, 2008

Les Chemins de la pédagogie, Francis Tilman, Dominique Grootaers, Chroniques Sociales, Bruxelles, 2006

7 facilitateurs à l'apprentissage, Léonard Guillaume, Jean-François Manil, Chronique Sociale, Lyon, 2016

La motivation des enfants : le rôle des parents, Paul Darveau, Rolland Viau, Éditions du Renouveau pédagogique, Inc., Montréal, 1997

Quand les tout-petits apprennent à s'estimer... : guide théorique et recueil d'activités pour favoriser l'estime de soi des enfants de 3 à 6 ans, Germain Duclos, Editions Hôpital Ste-Justine, Montréal, 1997

L'estime de soi : un passeport pour la vie, Germain Duclos, Editions Hôpital Ste-Justine, Montréal, 2000

Résultats du questionnaire de satisfaction

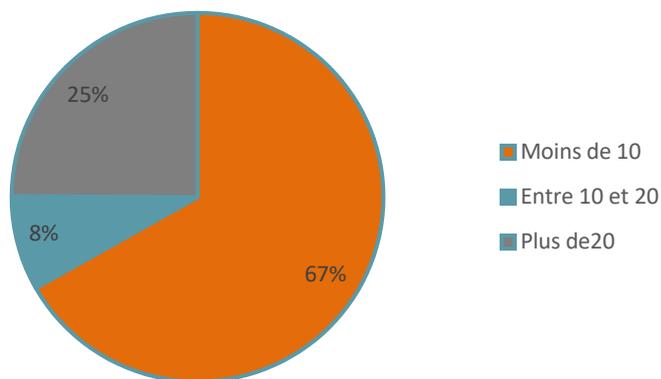
11 évaluations recueillies sur 12 participant.es à la formation

100% de satisfaction

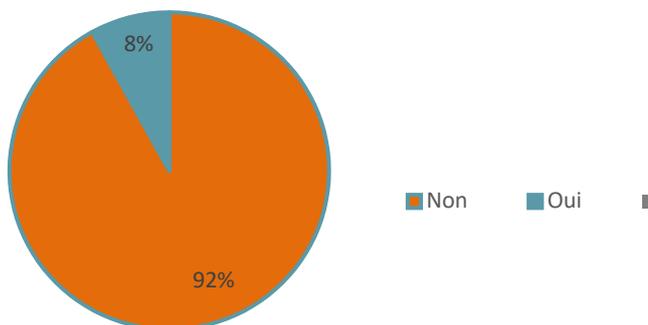
1/ Quel est votre statut dans l'association ?

A l'exception de quatre personnes salariées, tous.les les autres participant.es de cette formation sont bénévoles dans leur association.

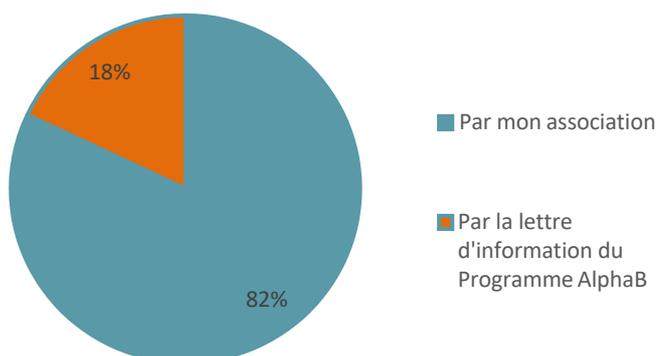
2/ Combien d'enfants ou d'adolescent.es accompagnez-vous ?



3/ Avez-vous déjà participé à une formation sur l'accompagnement à la scolarité ?



4/ Par quel moyen avez-vous été informé(e) de cette formation ?



5/ Qu'attendiez-vous de cette formation ? A-t-elle répondu à vos besoins ?

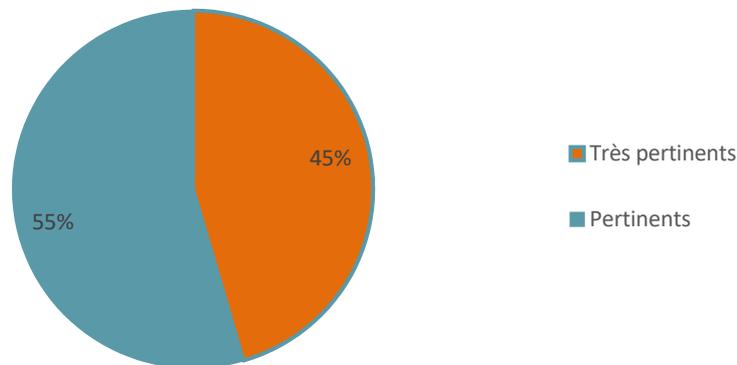
- « Méthodologie de mise en place et d'organisation de l'accompagnement à la scolarité. Oui pour l'organisation et non pour la mise en place d'un projet. »
- « Qu'elle m'apporte quelques idées pour mieux exercer ma fonction et l'encadrement. Elle a très bien rempli cette attente. »
- « La méthodologie pour assurer une efficacité auprès des enfants. »
- « Apprendre de nouveaux outils pédagogiques pour mener les séances. En partie oui. »
- « Confrontation avec autres expériences vécues. Tout à fait. »
- « Bien comprendre et situer l'accompagnement à la scolarité, avoir identifié les outils. »
- « Conseils pour soutien scolaire.»
- « Formation accompagnateur. Oui »
- « Prise de recul sur le temps de classe. »
- « Ça répond à mes besoins et c'était très enrichissant. »

« Globalement oui. »

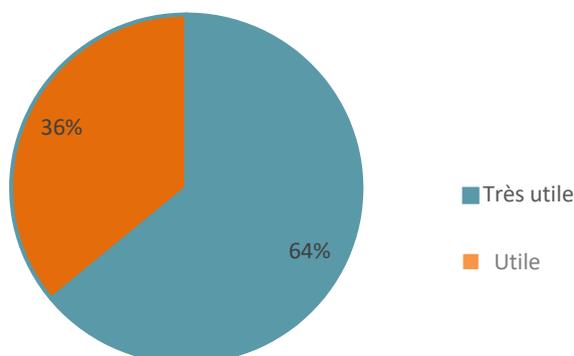
6/ Un point que vous avez trouvé particulièrement intéressant ?

- « Les différents outils d'aide à l'intervention de l'accompagnant. »
- « Les échanges entre bénévoles pour partager nos expériences et nos « trucs ». »
- « Rôle/posture de l'accompagnateur. Valorisation progrès/efforts de l'enfant. »
- « Le mode d'animation, les contenus, les échanges entre participants. »
- « La concentration et l'organisation matériel. »
- « Les différentes aides pour l'élève. »
- « Tout »

7/ La méthodologie et les supports utilisés par l'intervenant(e) vous ont-ils semblé pertinents ?



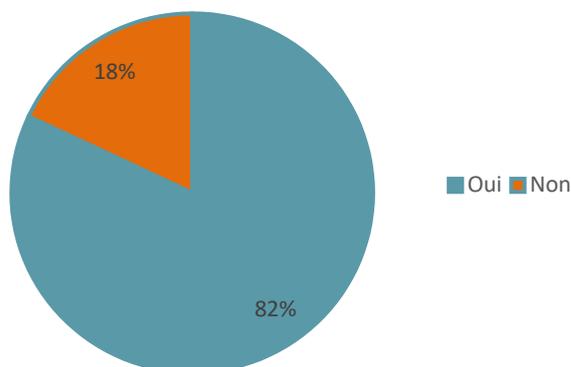
8/ Pensez-vous que cette formation vous sera utile à l'avenir ?



9/ Un point que vous pensez transférer dans vos pratiques ?

- « La mise en place de rituels en début et en fin de classe. »
- « Contourner les obstacles cognitifs (quand ils existent) faire autrement pour apporter du positif en fin de séance. »
- « Les exemples appliqués. »
- « Techniques de relaxation/concentration. »
- « Aides aux enfants. Jeux/aide à la concentration. »
- « Concours du cartable le mieux rangé. »
- « Creuser la relation à l'école, aux parents, au collectif des accompagnants. »
- « Méthodes et moyens d'intervention auprès des élèves. »
- « La Méthodologie et l'organisation. »

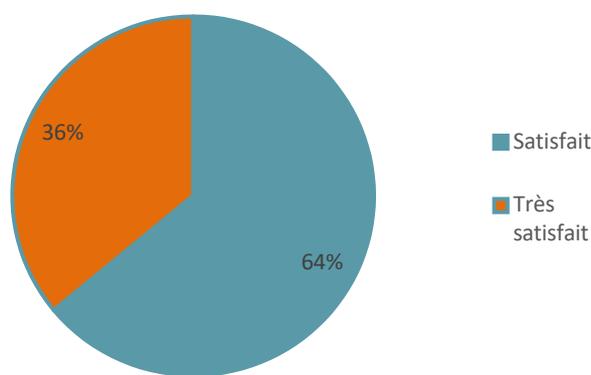
10/ Pensez-vous partager les connaissances acquises lors de cette formation ?



Si oui, à qui (bénévoles, coordinateur.rices, etc.) ? et comment ?

- « En parler avec d'autres bénévoles et la responsable. »
- « Aux bénévoles lors d'une réunion ou échanges informels. »
- « Coordinateur dans un premier temps. »
- « En échangeant oralement avec les autres bénévoles de l'association. »
- « Transmission à la coordinatrice »
- « Bénévoles, coordinateurs, jeunes. »
- « Bénévoles : compte rendu + mise en place de certaines techniques (jeux) »
- « Bénévoles – transmission de techniques concrètes »

11/ Êtes-vous satisfait(e) de l'organisation générale de la formation (durée, rythme, format, modalités d'inscription) ?



12 Avez-vous des suggestions et/ou propositions à faire ?

- « Faire une thématique centrée sur les collégiens (outils, problèmes des ados...). »
- « Dans l'organisation logistique de la salle, la disposition des tables et placements des stagiaires. »
- « Pas vraiment. »
- « Augmentez le nombre d'études de cas pratique jeux de rôle. »